

RÈGLEMENT MARCHÉ DE NOËL



ARTICLE 1

Le Marché de Noël aura lieu à Espace Evasion Bernard Douard tous les ans le premier dimanche du mois de décembre.

Ouverture au public de 10^H à 18^H.

ARTICLE 2

Le Marché de Noël est strictement réservé à la vente de créations artisanales.

Il est ouvert aux créateurs, aux fabricants de produits artisanaux, aux commerçants locaux et associations montgermontaises, à l'exclusion de tout autre revendeur. Seules les associations humanitaires auxquelles la commune de Montgermont apporte son soutien sont autorisées à proposer des produits manufacturés.

ARTICLE 3

La participation au Marché de Noël ne comprend ni droit d'inscription ni coût de l'emplacement. En contrepartie, les exposants s'engagent à remettre à leur arrivée une ou plusieurs œuvres de leur création qui seront à gagner lors de la tombola de cette journée (à l'exception des associations humanitaires citée à l'article 2).

ARTICLE 4

La participation au marché est soumise à la validation de la candidature par l'équipe d'organisation. La demande de candidature est effective suite à l'envoi d'un dossier d'inscription comprenant

- La fiche d'inscription ci-jointe intégrant la déclaration sur l'honneur d'acceptation du présent règlement,
- Une copie de la carte d'identité,
- Un extrait d'inscription au Registre des Métiers ou inscription au R.C.S. pour les professionnels,
- Des visuels des créations, des réalisations.
- Le descriptif complet des produits présentés à la vente (pour visa par l'équipe d'organisation).

Une confirmation d'inscription vous sera adressée par messagerie électronique.

ARTICLE 5

L'équipe d'organisation veillera à ne pas trop intensifier la concurrence. Elle se réserve le droit de définir les emplacements des stands et des exposants. Elle est la seule compétente en cas de litige.

ARTICLE 6

Les stands seront fournis par la mairie.

Selon sa demande et la disponibilité du matériel, chaque exposant se verra attribuer 1 à 2 tables (table de 80 x 120 cm) et, éventuellement, une grille.

La puissance électrique de chaque stand ne devra pas excéder 150 watts. Les exposants devront prévoir leur propre matériel électrique (rallonges).

ARTICLE 7

Chaque exposant est responsable de son stand.

Le dépôt des objets et l'installation des stands se dérouleront à partir de 8^H30.

Les articles mis en vente devront être conformes à ceux validés dans le dossier de candidature. Tout produit n'y figurant pas pourra être retiré des stands par l'équipe d'organisation.

La décoration des stands est laissée à l'initiative des exposants (couleurs de Noël appréciées), aux seules conditions de respecter les règles de sécurité et de ne pas gêner les autres participants lors de l'installation.

Chaque exposant s'engage à maintenir son activité représentée pendant toute la durée du marché et à réassortir son stand si besoin est. Les artisans qui le désirent peuvent travailler en public et/ou animer ponctuellement le marché par des démonstrations.

[L'équipe d'organisation fournira les billets de la tombola à remettre par les exposants à leurs clients pour tout achat effectué auprès d'eux.](#)

Le retrait des objets et démontage des stands s'effectueront à partir de 18^H.

ARTICLE 8

Les exposants sont tenus de souscrire une assurance couvrant les risques liés à leurs activités, ainsi que leurs biens propres (marchandises et matériels). Ils ne sont pas couverts par l'assurance de la commune de MONTGERMONT.

Les exposants déclarent expressément renoncer à tous recours contre les organisateurs en cas de vol ou de dégâts éventuels des matériels, marchandises et objets exposés.

ARTICLE 9

Les exposants devront être inscrits sur un livre de police dès leur arrivée sur les lieux du marché.

ARTICLE 10

La participation au Marché de Noël entend l'acceptation du présent règlement sous toutes ses formes et sans restriction.

Le dossier d'inscription complet est à adresser avant la date mentionnée sur ce dernier.

Par courriel à : marchedenoel@ville-montgermont.fr

Par courrier à : Mairie de Montgermont – organisation marche de noel - Place Jane Beusnel - 35760 Montgermont.

L'équipe d'organisation compte sur vous pour un Marché de Noël plein de charme et vous souhaite d'excellentes ventes !